



COMMUNE DE VALENCE-EN BRIE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 7 MARS 2016 à 19h00

L'an deux mille seize, le sept mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents :

M. Bastoi AMANI, M. Gilles BRUNEAU, Mme Chantal JACQUES, M. Daniel JACQUET, M. Eric LUZU, Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Marc TOUSSAINT, M. José VIEIRA M. Serge VAUCOULEUR et Mme Timmy CHEDRI.

Absents Excusés Représentés :

- ✓ M. Eric MOAL a donné pouvoir à Mme Timmy CHEDRI
- ✓ Mme Corinne PASSERARD a donné pouvoir à M. José VIEIRA
- ✓ M. Pierre RACINE a donné pouvoir à Mme Patricia REDON-JUMEAU
- ✓ Mme Elodie GARCIA a donné pouvoir à M. Serge VAUCOULEUR

Absent : M. Stéphane LENOIR

M. Bastoi AMANI a été nommé secrétaire de séance.

1/- COMPTE RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 4 février 2106, est approuvé à l'unanimité.

2/- EMPRUNT CONTRAT RURAL

Suite aux explications fournies par monsieur le maire, et aux échanges entre les élus sur les offres de financement de LA BANQUE POSTALE et du CREDIT AGRICOLE - BRIE PICARD le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'emprunter 190 000 euros (cent quatre vingt dix milles euros) sur une durée de 15 ans avec des échéances trimestrielles auprès du CREDIT AGRICOLE - BRIE PICARD.

En outre le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'emprunter 80 000 euros (quatre vingt milles euros) dans le cadre d'un prêt court terme In Fine – Avance TVA auprès du CREDIT AGRICOLE - BRIE PICARD.

3/- SUBVENTION DETR AIRE DE POMPAGE (Mares)

Monsieur le maire expose au conseil municipal, la nécessité d'aménager les mares et que ces travaux seront subventionnés à 80 %. Les dossiers de demandes de subvention ont été envoyé et la municipalité doit attendre les notifications avant de débiter les travaux.

4/- QUESTIONS DIVERSES

- Mme CHEDRI informe que la portion d'entretien sur le ru du Javot est sur valence cette année. Le syndicat de la Vallée Javot, a décidé de confier les travaux (du pont de la station jusqu'à Echouboulains) à la société SETI.
- Mme CHEDRI pose la question du nouveau compteur Linke d'EDF. Plusieurs communes se sont opposées à son installation, qu'en est-il pour Valence ? Le Maire répond qu'il n'est pas contre la modification des compteurs et que la commune ne s'y opposera pas.
- Mme Chantal JACQUES informe le conseil municipal du départ de la directrice de l'école de Valence en Brie.
- Monsieur le maire informe le conseil municipal des modifications de financement du département pour les titres de transport. En effet, à partir de la rentrée 2016, la participation restant à la charge des familles selon les titres et les niveaux scolaires sont :

		2015	2016
CSS	Primaires		100 euros
	Collégiens	12 euros	100 euros
	Lycéens		150 euros
Imagin'R	Primaires	341 euros	191 euros
	Collégiens	174 euros	191 euros
	Lycéens	174 euros	341 euros

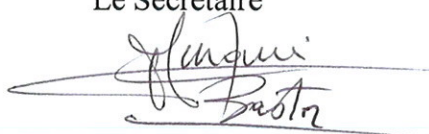
- M. Bastoi AMANI demande si oui ou non notre commune poursuit son partenariat avec ACT'ART dans le cadre des scènes rurales pour la programmation de spectacles en 2016/2017 ?
Vu le peu de fréquentation des Valençois lors des manifestations organisées sur la commune, la question se pose de continuer ou non à mettre en place des projets culturels. Après les échanges et les avis des élus, le conseil municipal s'accorde pour continuer encore une année avec ACT'ART.
- M. Bastoi AMANI informe le conseil municipal que l'association Sacré Charlemagne, n'a pas encore touché sa subvention comme cela a été voté.
Monsieur le Maire a répondu qu'il allait faire le nécessaire pour verser les 300 euros comme convenu dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Maire

M. Serge VAUCOULEUR



Le Secrétaire

M. Bastoi AMANI